

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES  
COMPTE RENDU  
REUNION COMMISSION  
Mercredi 12 janvier 2022 de 17h30 à 19h00**

Elus ou Référents Présents :2

-Thomas BÉAL  
-Céline HART

Conseillers Municipaux Jeunes :

Présents : 15

<b>BOURDIN</b>	<b>Loella</b>
<b>CRENNE</b>	<b>Cleïla</b>
<b>DEJEUX</b>	<b>Louis</b>
<b>DUC-GAYFFIER</b>	<b>Diane</b>
<b>ESSEDIRI</b>	<b>Noham</b>
<b>GERARDIN</b>	<b>Mathilde</b>
<b>HEME DE LACOTTE</b>	<b>Thomas</b>
<b>KIRCHER</b>	<b>Louane</b>
<b>MARTIN</b>	<b>Amaryllis</b>
<b>MAZOYER</b>	<b>Augustin</b>
<b>PAGE</b>	<b>Benjamin</b>
<b>POCHON</b>	<b>Anna</b>
<b>REMOUE</b>	<b>Agathe</b>
<b>ROGER</b>	<b>Lisa</b>
<b>WARD-ROMAIN</b>	<b>Palma</b>

Excusés : 1

DIBI	Amias
------	-------

Absents : 1

ROSENTEIN	Naya
-----------	------

Absents excusés :1

DIBI	Amias
------	-------

Secrétaire référente : 1

Aurélie ROUSSET

---

En présence de nos élus référents du CMJ, Thomas BEAL et Céline HART, la commission a débuté à 17h30.

En début de séance, Monsieur Le Maire est venu accueillir les jeunes élus et les a félicités pour leur engagement et leur implication.

Voici l'organisation qui a été décidée pour cette rencontre :

**1) Tour de table :**

Nous nous sommes réunis dans la salle Saveyre à l'espace Mialan et avons commencé par tous nous installer. Un tour de table est réalisé.

Chacun de nous se présente, notre nom, prénom, établissement scolaire.

Thomas BEAL et Céline HART se sont également présentés une nouvelle fois et ont expliqué leur rôle en Mairie et au sein du CMJ.

**2) Vidéo projections :**

Thomas projette un clip pédagogique réalisé par l'association des maires de France sur le rôle des communes et des intercommunalités.

Ce clip permet de répondre aux principales questions que les citoyens peuvent se poser : qu'est-ce que la commune ou l'intercommunalité ?

Comment fonctionnent-elles ?

Quelles sont les responsabilités d'un maire et celles d'un président d'intercommunalité ?

Comment la commune ou l'intercommunalité agissent-elles au quotidien au service des habitants ?

Quelle est la complémentarité de leurs actions ?

A la fin de ce clip, nous avons tous échangé et nommé toutes les compétences de la commune sur le paperboard mis à disposition.

Ceci a pour but de comprendre les projets proposés par les jeunes élus et qui pourront être réalisés ou pas.

### **3) Listing des projets :**

Thomas a repris le listing des projets et les a lus à haute voix. Nous avons pu à ce moment là affirmer si ce projet pouvait être accompli.

Des explications sont rendues pour chaque projet non réalisable.

### **4) Elaboration des projets :**

Les élus référents proposent pour la séance prochaine de réfléchir sur les thèmes à retenir.

Il sera établi à ce moment-là une répartition des jeunes par groupe thématique. Chaque jeune pourra s'investir pendant deux ans sur leur thème choisi et réaliser leur projet si celui-ci le permet.

Un élu du conseil municipal sera convié lors d'une prochaine commission en rapport avec sa délégation.

### **5) Date du prochain Conseil Municipal des Jeunes :**

Le prochain Conseil Municipal des Jeunes sera prévu au 13 avril 2022 à 17h30 en Salle d'honneur en Mairie.

La prochaine commission aura lieu le mercredi 09 février 2022 à 17h30 à l'espace Mialan, salle Saveyre.

Celle-ci nous permettra d'échanger au mieux toutes nos idées et de concrétiser les thèmes. Une convocation sera envoyée.

Les parents sont venus rechercher leur enfant en fin de réunion.

Fin de la séance à 19h10



**Thomas BÉAL**

**Conseiller délégué jeunesse.**

**Jacques DUBAY**

**Maire de Saint-Péray**

**Aurélie ROUSSET**

**Secrétaire**